

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABBONNEMENTS :

Un an, Saumur, . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 —
Trois mois, — . . . 5 25 — — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Caire de Saumur (Service d'été, 10 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.
5 — 37 — soir, Omnibus.
10 — 30 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

La *Nouvelle Presse libre*, de Vienne, publie, dans son numéro du 28 octobre, des rapports du gouverneur de la Dalmatie, constatant que des renforts arrivent constamment aux insurgés du côté du Montenegro et de l'Herzégovine, et signalant la nécessité d'opérer sur le territoire ottoman et notamment sur la frontière du Montenegro, afin d'empêcher le passage de ces bandes. En conséquence, le ministre des affaires étrangères s'est adressé à la Porte et lui a demandé, pour les troupes autrichiennes, l'autorisation de franchir la frontière ottomane.

D'après la *Gazette de Moscou*, le czar n'aurait quitté Livadia qu'après avoir consulté les médecins qui soignent l'impératrice. Leur réponse a été satisfaisante. L'impératrice passera encore quelque temps en Crimée, et ensuite retournera à Saint-Petersbourg. Le projet de voyage à Nice paraît être décidément abandonné. Quelques médecins ont quitté Livadia. L'un d'eux, le docteur Ergarde, a reçu de l'empereur un anneau, avec un diamant, de la valeur de 16,000 fr.

Le conseil d'Etat a discuté jeudi le projet de décret portant création d'une section d'enseignement économique et administratif à la Faculté de droit de Paris. C'est toutefois à tort que plusieurs journaux annoncent l'adoption de ce projet.

Après une séance qui s'est prolongée jusqu'à

six heures du soir, la délibération a été suspendue, pour être reprise le lendemain.

C'est M. Flandrin qui remplissait les fonctions de rapporteur.

Le projet, soutenu par M. le ministre de l'instruction publique et par M. Boulatignier, a été vivement combattu par MM. Genteur et Gaslonde.

Indépendamment des objections qu'il a développées contre l'innovation en elle-même, M. Genteur a soulevé une importante question de forme, en soutenant qu'une mesure de cette nature demanderait non pas un décret, mais un projet de loi.

Son discours, très-remarquable, assure-t-on, a produit un grand effet sur le conseil, et le dénouement de la discussion est encore incertain.

— M. Léon Gambetta, toujours souffrant, est parti pour Marseille.

M. Jules Ferry doit aussi se rendre prochainement dans le Midi.

— M. Louis Ulbach ayant publié dans la *Cloche* un portrait du duc d'Aumale, le prince exilé lui a adressé la lettre suivante :

« Orléans-Housses, Twickenham,
Middlesex, 25 septembre 1869.

» Monsieur,

» J'ai un peu hésité à vous écrire. Vous avez fait de moi un portrait si flatteur que j'éprouve quelque embarras à vous remercier. Mais, il est un point sur lequel je peux, sans fausse modestie, vous dire que vous m'avez bien jugé. Oui, j'aime la France, je l'aime passionnément ! Et quand vous rappelez à son souvenir ceux qui l'ont servie et qui ne vivent que pour elle,

quand vous demandez que les portes de la patrie soient rouvertes à tous ses enfants, vous m'allez au cœur, et j'ai le droit de vous tendre la main en vous disant : « Merci ! »

» H. D'ORLÉANS. »

UN ARTICLE ULTRA-FANTASISTE.

Le *Figaro*, qui connaît de longue date le côté faible par où la curiosité publique se laisse toujours prendre, et sait tirer de l'événement du jour, quel qu'il soit, un parti aussi ingénieux que rémunérateur, le *Figaro* sert à ses lecteurs, dans un de ses derniers numéros, une primeur ultra-fantaisiste : « Le texte du *Journal officiel* de demain, — sans garantie du gouvernement, » — s'empresse-t-il d'ajouter, par un surcroît de précaution vraiment inutile.

Quelques extraits vont, en effet, mettre nos lecteurs à même de juger si l'on aurait pu s'y tromper.

L'article débute par une proclamation impériale, écrite d'un style qui ne laisse aucun doute sur l'authenticité du document. En voici les deux derniers paragraphes :

« Français !

» Les dernières élections ont mis en relief la faiblesse numérique des partisans des princes de la famille des Bourbons, tant de la branche aînée que de la branche cadette; elles ont établi que les partisans des doctrines utopiques ne veulent se concilier avec aucune forme gouvernementale, et qu'ils repoussent également l'ordre et la liberté. Mais, en même temps, la grande majorité du pays, toujours fidèle au programme de 1852, m'a fait con-

naître par ces votes qu'elle voulait partager avec moi le fardeau des affaires publiques et la rude tâche de combattre le désordre et l'utopie sous quelque forme qu'ils se présentent.

» J'ai donc résolu de rendre la nation française à elle-même — et je viens lui demander les pouvoirs nécessaires pour fonder un gouvernement représentatif durable, basé sur les principes de 1789 et sur le droit commun.

» La Constitution de 1852 a fait son temps; elle est aujourd'hui devenue inutile. De plébiscite en plébiscite elle a été tellement modifiée, qu'aujourd'hui elle est presque morte; je n'en veux conserver que la glorieuse mission qu'elle me confie de marcher à votre tête.

» La Constitution de 1852 est morte; elle ne sera pas remplacée.

» Napoléon I^{er} disait : « Une Constitution est l'œuvre du temps. » Le temps est venu démentir la parole du grand législateur en dévorant toutes les Constitutions.

» Avec les idées modernes il n'y a plus qu'une Constitution possible : le droit commun.

» Les décrets que le *Journal officiel* publie ce matin diront au peuple français ce que sera le gouvernement de la France.

» Mais je ne veux pas que désormais un Français puisse se dire vaincu, je ne veux pas qu'une idée soit repoussée sans étude, et j'ai décidé le rappel de tous les exilés et la création d'un ministère de l'initiative. Le premier devoir de cette administration sera de faire procéder à une vaste enquête contradictoire sur toutes les questions relatives au travail.

BREVETÉ.

45

L'ENFANT TROUVÉ,

Par ÉTIENNE ÉNAULT.

DEUXIÈME PARTIE.

LE CAPITAINE D'ÉTAT-MAJOR.

(Suite.)

La rude tâche que je me suis imposée serait peut-être entièrement accomplie à l'heure où nous sommes, si une nouvelle que j'ai apprise par hasard il y a quelques jours n'était venue me causer une joie inexprimable et me distraire, presque malgré moi, de mes lugubres préoccupations.

— Et cette nouvelle ? demanda Bénédicte, qui avait écouté ce récit avec une émotion croissante qu'il s'efforçait de contenir.

— C'était l'annonce qu'une division détachée de l'armée du Nord venait d'arriver à Nantes, et que l'héroïque garnison de Mayence, dont je n'ignorais pas que tu faisais partie, mon enfant, allait attaquer les Vendéens.

Un ardent désir de te voir, de t'embrasser, agita

mon cœur. Il y domina tout autre sentiment. Nous étions sur les traces de Dohoux, non loin de Montaigu. Soudain nous entendons dire que les Mayençais doivent s'avancer d'abord vers le lac de Grand-Lieu. Notre résolution est prise à l'instant même. Justin, sa femme et moi, nous oublions le scélérat, dont nous cherchions à nous emparer, et nous nous mettons en marche sans perdre une minute.

Depuis hier nous sommes ici. Pendant le combat, à la suite duquel les insurgés ont pris la fuite, nous étions cachés dans une grotte, au milieu des bois de Saint-Agnan. Quand le feu eut cessé, je me hasardai hors de notre refuge, et la Providence m'a conduit vers toi mon cher Bénédicte.

Ah ! Dieu est bon, puisqu'il m'a permis de te presser sur ma poitrine, de t'admirer dans ton brillant uniforme, et de te montrer tout l'orgueil que m'inspirent tes succès !

— Pauvre père Cazeaux ! soupira le capitaine en serrant dans ses mains les mains du fermier, comme vous avez été rudement éprouvé ! Mais me voici pour adoucir l'amertume de votre chagrin. Ne pouvant vous rendre la chère femme que vous avez perdue, hélas ! je tâcherai du moins que vous retrouviez en moi un fils aimant et dévoué. Dites, voulez-vous que je sois votre ami, votre consolateur ?

— Oui, oui, mon noble enfant ! Personne mieux que

toi n'est capable de soulager mon cœur, de calmer la souffrance de mes cruels souvenirs. Ta vue me rappelle ce qu'il y a eu de meilleur dans ma vie, et je pressens déjà que ton influence va me porter bonheur.

Le père Cazeaux achevait à peine de s'exprimer ainsi, lorsque deux exclamations retentirent dans la clairière. Un homme et une femme, ayant le costume des paysans du Bocage, s'élançèrent vers Bénédicte, qui les reconnut aussitôt et leur ouvrit ses bras.

— Muguette ! Coquelicot ! s'écria-t-il, heureux de recevoir leurs caresses et de les leur rendre avec effusion.

III.

Le premier épanchement apaisé, Justin et Justine éprouvèrent une sorte de honte et d'embarras. Ils balbutièrent une excuse, regrettant, disaient-ils, de s'être montrés trop familiers avec un capitaine d'état-major, avec l'aide-de-camp d'un général. Mais Bénédicte eut bientôt fait de les rassurer. Il leur déclara que, s'il avait changé de position, il n'avait pas changé de cœur. Il ajouta en souriant que l'égalité républicaine avait d'ailleurs supprimé les habitudes de déférence et les formules du respect entre tous les citoyens.

Coquelicot hocha la tête en rougissant un peu, car il n'avait pas tout-à-fait perdu l'impressionnabilité naïve qui lui avait valu son surnom.

— Bah ! dit-il, ça me gênerait de vous parler sans cérémonie. Pour être à mon aise avec vous, mon officier, je sens bien qu'il faut que je vous montre des égards.

— Comme il te plaira, mon bon camarade, répondit le capitaine avec un élan de cordialité. Ne cesse pas de m'aimer, et tout sera pour le mieux entre nous.

— Oh ! alors, soyez tranquille ! je suis encore prêt à me dévouer pour vous !

Cette réplique, qui rappelait une généreuse ambition de Coquelicot, mit un sourire sur toutes les lèvres, en dépit de la gravité des circonstances au milieu desquelles la famille Cazeaux retrouvait Bénédicte.

— Il paraît que le mariage n'a pas modifié son caractère, reprit ce dernier en s'adressant à Muguette. Il rêve toujours de se sacrifier.

— Oui ; mais, Dieu merci ! l'occasion lui a manqué jusqu'à ce jour. Sans cela, il y a longtemps que je serais veuve.

— Et remariée peut-être avec quelque garçon qui vaudrait cent fois mieux que moi. De sorte que tu serais plus heureuse, et c'est un service que je t'aurais rendu.

— Bien obligée ! répartit Justine. On sait ce qu'on a : on ignore ce qu'on aurait. Et d'ailleurs on ne s'épouse plus par le temps de guerre civile où nous vivons.

— Au fait, tu as raison, mignonne... N'importe !

